

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 2 novembre 2018 à 9 h 15  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK**

---

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

---

**Nombre de personnes dans la salle : zéro**

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA18 10 433**

**Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 novembre 2018, à 9 h 15.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 novembre 2018 à 9 h 15.

Adopté à l'unanimité.

10.01

**CA18 10 434**

**Accorder une contribution financière de 5 800 \$ aux 15 comités des loisirs des résidences d'habitation pour aînés de Montréal-Nord qui répondent au programme de soutien pour l'année 2018.**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant 5 800 \$ aux 15 comités des loisirs des résidences d'habitation pour aînés de Montréal-Nord, qui répondent au programme de soutien pour l'année 2018, réparties de la façon suivante :

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Cercle de l'Âge d'or Angélica - Les Cascades pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Cercle des Loisirs Portofino inc. pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Club de l'Âge d'or des aînés Complexe Gouin-Langelier pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Club de l'Âge d'or le Riverain – Les tours Gouin pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Comité des Loisirs Les 2 Colombes pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Comité des Loisirs - Résidence Sault-au-Récollet pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ à Les Tourterelles des Habitations Pelletier pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 450 \$ à Les Loisirs de Fontainebleau pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 350 \$ au Manoir Aimé-Léonard pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Club de l'Âge d'or de la Résidence du Confort pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Comité des loisirs du Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin (CSHLD) pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ aux Loisirs Bellevue - Résidences Bellevue (Gouin) inc. pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or de la Résidence Caroline pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ au Comité des Loisirs du Manoir Louise pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 200 \$ à Les Habitations Les Boulevards pour l'année 2018;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1186145029

#### **CA18 10 435**

**Accorder une contribution financière de 4 850 \$ aux 13 clubs de l'Âge d'or reconnus pour l'année 2018.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant 4 850 \$ aux 13 clubs de l'Âge d'or reconnus par l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'année 2018, réparties de la manière suivante :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 200 \$ au Cercle du 3<sup>e</sup> Âge de Montréal-Nord pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Carrefour des retraités de Montréal-Nord pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 400 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Lacordaire pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 400 \$ au Centre Récréatif Sannicandresi pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Club de l'Âge d'or Stella Alpina (section féminine) pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ à l'Âge d'or Sainte-Gertrude pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Ottawa pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Dijon Le Carignan pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Italo-Québécois pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Le Soleil de Montréal-Nord pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or San Marco (section féminine) pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or San Marco II (section féminine) pour l'année 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Stella Alpina (section masculine) pour l'année 2018;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1186145027

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente dans la salle.

---

À 9 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Mme Christine Black  
maïresse d'arrondissement

---

Marie Marthe Papineau  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 décembre 2018.